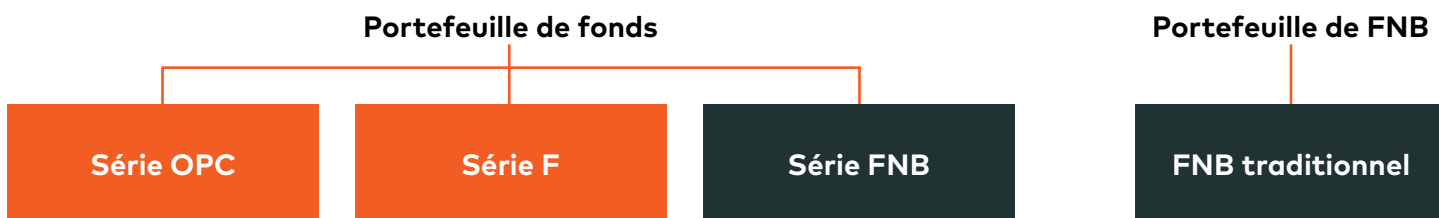




# Comprendre la série FNB

Tout comme un fonds négocié en Bourse (« FNB ») traditionnel, la série FNB est un instrument de placement qui regroupe des actifs dans un portefeuille diversifié de titres et divise la propriété en parts. La caractéristique déterminante de la série FNB en regard d'un FNB traditionnel est qu'elle donne accès à un portefeuille commun d'investissements aux investisseurs par l'entremise d'une série de fonds communs de placement traditionnelle. La série FNB constitue donc une version négociée en Bourse du portefeuille d'un fonds commun de placement nouveau ou existant. À l'instar des parts d'un FNB traditionnel, celles de la série FNB sont également négociées de manière intrajournalière sur les marchés boursiers à des prix déterminés par ces derniers. Et c'est ainsi qu'elles se distinguent des séries de fonds communs de placement traditionnelles, dont les titres ne peuvent être achetés ou vendus qu'à la valeur liquidative du fonds après la clôture des marchés.

## Série FNB c. structure FNB habituelle



Les investisseurs peuvent avoir diverses préférences quant à la manière dont ils accèdent aux différents produits d'investissement. Certains investisseurs privilégient la simplicité des séries de fonds communs de placement traditionnelles, qui sont réglées quotidiennement et pour lesquelles tous les investisseurs reçoivent le même prix chaque jour – alors que la structure d'investissement de la série FNB peut répondre aux besoins des investisseurs recherchant la souplesse que procure la négociation intrajournalière à des prix de marché transparents. La série FNB offre une plus grande adaptabilité et des options élargies aux investisseurs et aux clients qui veulent accéder aux stratégies d'investissement d'AGF dans la structure qui leur convient le mieux.

## Série de fonds communs de placement et série FNB – Principales caractéristiques et différences

|  | Série de fonds communs de placement | FNB | Série FNB |
|--|-------------------------------------|-----|-----------|
| Négociation sur un marché boursier                           |                                     | ✓   | ✓         |
| Achat et vente aux cours intrajournaliers du marché          |                                     | ✓   | ✓         |
| Accès aux stratégies actives de fonds communs de placement   | ✓                                   |     | ✓         |
| Accès aux gestionnaires actifs de fonds communs de placement | ✓                                   |     | ✓         |

## Avantages de la série FNB

- La série FNB peut intéresser les investisseurs qui préfèrent les caractéristiques uniques d'un FNB, y compris la négociation intrajournalière et les prix en temps réel, mais qui recherchent les avantages d'un placement dans une structure de fonds commun de placement, dont la gestion active et l'historique de rendements de la stratégie d'investissement d'un fonds existant.
- La nature hybride de la série FNB permet d'accéder aux mêmes stratégies d'investissement, aux mêmes titres ainsi qu'aux mêmes gestionnaires de portefeuille que les séries de fonds communs de placement traditionnelles.
- Le rendement de la série FNB devrait être très semblable à celui de la série F d'un fonds commun de placement. De légères différences peuvent être expliquées par les frais et les incidences fiscales propres à chaque série.
- Il peut être possible de bénéficier d'économies d'échelle compte tenu du regroupement des actifs dans un portefeuille commun, comme le partage des dépenses et la possibilité pour le gestionnaire d'investir dans les mêmes titres, ce qui n'est pas le cas pour les portefeuilles distincts de FNB et de fonds communs de placement.



**Communiquez avec votre conseiller financier dès aujourd'hui pour savoir si les fonds de la série FNB vous conviennent. Pour plus de détails, visitez le site [AGF.com](https://www.agf.com).**

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation seulement. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision de placement en particulier, et le document ne vise pas à suggérer de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Il ne vise pas à répondre aux besoins, à la situation et aux objectifs d'un investisseur en particulier. Ces renseignements ne constituent pas des conseils fiscaux ou juridiques. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Des commissions de vente, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux FNB. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

MD MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.